Certificat de garantie

Garantie de **15 ans (corrosion de la structure) · 2 ans** à compter de la livraison au premier acheteur · Réclamation dans les **30 jours** suivant la découverte d'un défaut.

Fabricant	
Société	**Nun Metal San. ve Tic. Ltd. Şti. (Korflame)**
Adresse	**Mimarsinan OSB, 19. Cd. No:28, 38050 Melikgazi, Kayseri, Türkiye**
E-mail · Web	**export@korflameglobal.com · korflameglobal.com**

Produit	
Type de produit	**Cuisine extérieure**
Marque	**Korflame**
Modèle et version	
Numéro de série	

Distributeur / revendeur — à remplir par le vendeur	
Société	
Adresse	
Téléphone	
Date et n° de facture	
Date et lieu de livraison	

Cachet et signature du vendeur

Pour le fabricant · Signature

Ce qui est couvert

- La structure en acier inoxydable de la cuisine extérieure est garantie contre la corrosion **15 ans à compter de la date de livraison**, quel que soit le lieu d'installation. Les pièces mécaniques, les appareils et les accessoires sont garantis **2 ans à compter de la date de livraison**.
- Les défauts de matériaux et de fabrication apparaissant dans des conditions normales d'utilisation, lorsque le produit a été installé et utilisé conformément à cette notice, notamment sur les meubles et les soudures, le décollement ou le cloquage des surfaces laquées, les plans de travail HPL, les charnières et tiroirs, ainsi que les robinets, brûleurs et l'allumage du barbecue à gaz.
- Ces conditions s'appliquent aux produits Korflame fabriqués par Nun Metal San. ve Tic. Ltd. Şti. et vendus hors de Turquie. Elles ne limitent aucun des droits dont l'utilisateur final dispose en vertu du droit de la consommation de son pays.
- Pour une réclamation fondée, Korflame fournit gratuitement, à son choix, la pièce de rechange, ou répare ou remplace le produit. La main-d'œuvre sur le lieu d'installation et les frais de démontage et de réinstallation ne sont pas couverts.
- Les distributeurs et revendeurs traitent les demandes de garantie de leurs propres clients et les transmettent à Korflame.

Ce qui n'est pas couvert

- Pièces d'usure : grilles de cuisson, chapeaux de brûleur et joints ; décoloration normale de l'acier due à la chaleur.
- Points de rouille près de la mer ou d'une piscine lorsque les pièces en inox n'ont pas été nettoyées et séchées régulièrement comme décrit dans cette notice.
- Dommages résultant d'une installation ou d'une utilisation non conforme à cette notice, d'un gaz ou d'un détendeur inadapté, de raccordements au gaz, à l'eau ou à l'électricité réalisés par des personnes non qualifiées, du gel ou d'objets chauds posés directement sur le plan de travail.

Comment faire une réclamation

Écrivez à **export@korflameglobal.com** dans les 30 jours suivant la découverte du défaut, en indiquant le numéro de facture ou de commande, le modèle et la version, la date de livraison et une description du défaut, avec des photos ou une courte vidéo. Conservez le produit et toute pièce défectueuse jusqu'à la clôture de la réclamation. Ces conditions sont régies par le droit de la République de Turquie ; lorsqu'un contrat de distribution prévoit des conditions différentes, le contrat prévaut.